

Fraternité

CYBER
MALVEILLANCE
.GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique







EXTORSION D'ARGENT

Vous recevez des messages ou des appels non sollicités à caractère publicitaire, commercial ou malveillant sur votre téléphone? Vous êtes victime de spam téléphonique!

BUT

Vendre des produits ou des services, diffuser une publicité virale, ou une propagande, voler des données personnelles et/ou professionnelles, escroquer financièrement, etc.

TECHNIQUE

Prospection commerciale ou tentative d'escroquerie par messages SMS ou MMS, ou par appel téléphonique.





COMMENT RÉAGIR?

- En cas d'appels non sollicités, demandez que vos coordonnées soient retirées des fichiers de coordonnées de l'appelant
- En cas de spam téléphonique, signalez-le sur la plateforme 33700
- Bloquez les SMS indésirables en leur renvoyant le mot « STOP »
- En cas de sollicitation répétée ou abusive, si vous êtes inscrit sur la liste d'opposition Bloctel, adressez-lui une réclamation
- Si vous avez demandé à ne plus être sollicité mais que les appels téléphoniques continuent, déposez plainte auprès de la CNIL
- Si les sollicitations s'apparentent à du harcèlement, déposez plainte

LIENS UTILES

<u>www.33700.fr</u> ou par SMS 33700

Bloctel www.bloctel.gouv.fr

CNIL www.cnil.fr

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr





DISPOSITIF NATIONAL CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

SES MISSIONS

ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE



INFORMATION ET SENSIBILISATION 2 À LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



OBSERVATION ET ANTICIPATION 3 DU RISQUE NUMÉRIQUE



QUI EST CONCERNÉ?







RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR:

www.cybermalveillance.gouv.fr







